

CAP CSU : Coordination des Acteurs pour la Promotion de la Couverture Sanitaire Universelle

Historique et évolutions du projet

A ce jour, moins de 10% de la population au Bénin et en Guinée bénéficie de la protection sociale santé. L'accès à la santé est un enjeu majeur pour la population et les barrières financières qu'elles rencontrent dans l'accès aux soins sont nombreuses.

Ainsi, l'enjeu global du projet CAPCSU est de permettre le développement de la Couverture Sanitaire Universelle en associant les mutuelles sociales et la société civile.

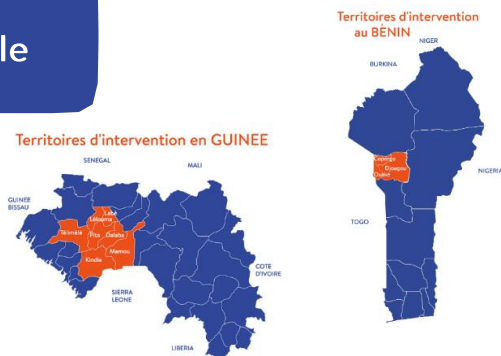
Ce projet s'inscrit, par une nouvelle approche, dans la continuité des projets portés par ESSENTIEL au Bénin et en Guinée depuis plusieurs années. En effet, proposer un accompagnement sur les deux pays permet de croiser les expériences et de mieux partager et capitaliser les bonnes pratiques entre acteur.trices sur des sujets et enjeux similaires.

Ainsi, le projet appuie le déploiement des mutuelles pour un meilleur accès à la santé. Pour cela, il accompagne le mouvement mutualiste dans sa professionnalisation et son ancrage social et institutionnel. Il contribue au renforcement de la qualité de l'offre de soins, auprès des acteur.trices du système sanitaire aux échelons locaux et nationaux. Il appuie le plaidoyer national avec pour objectif la formalisation et la mise en œuvre de politiques favorables au déploiement des mutuelles.

Pour cela, le projet travaille avec 4 partenaires locaux : FENAMUS et CONSAMUS au Bénin, PPSOGUI et FMG en Guinée, qui participent au plaidoyer, à la professionnalisation des mutuelles et portent le volet médecine-conseil. Cette nouvelle approche s'est accompagnée également du recrutement de ressources humaines en assistance technique et administrative nécessaires à l'accompagnement de nos partenaires.

La mise en œuvre de certaines activités a été retardée ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, chacun des partenaires a montré une forte volonté de faire progresser les actions sur le terrain.

#CSU #mutuelles
#solidarités # sensibilisation
#assurance maladie



Points clés



Janvier 2020 à Juin 2023



Bénéficiaires cibles

Bénéficiaires directs :

- 30 000 mutualistes couverts
- 14 structures mutualistes et leurs élu.es (10 mutuelles/unions communales/prélectorales ; 4 faitières mutualistes)
- 86 structures sanitaires, leurs équipes et les autorités sanitaires
- 4 partenaires : FENAMUS, CONSAMUS, PPSOGUI, FMG

Bénéficiaires indirects :

- La population des territoires d'intervention (1 038 000 personnes)
- Les prestataires de soins
- Partenaires institutionnels et Ministères : communes, cadres des Ministères et services techniques déconcentrés



Avec le soutien de :

- AFD
- Département Loire-Atlantique
- Région Pays de la Loire



Séance de sensibilisation de la mutuelle d'Anandana au Bénin, sur les avantages d'une mutuelle aux femmes

Les missions du projet

Soutenir le mouvement mutualiste et la société civile dans l'émergence d'une Couverture Sanitaire Universelle (CSU) au Bénin et en Guinée

Concertation et
plaidoyer

Renforcement
institutionnel

Expérimentations
concertées

Appui au
développement

Savoirs et
apprentissages



Séance de sensibilisation mutuelle Séméré 2, Bénin

Une mutuelle de santé est une association à but non lucratif. Elle fonctionne sur base d'un mécanisme de partage des risques et de mise en commun des ressources. Contrairement aux assurances privées, les mutuelles de santé n'opèrent aucune sélection des membres liée au risque individuel. Ce type d'organisation promeut la prise de décision participative et la démocratie. La mutuelle facilite donc l'accès aux services de santé à travers les mécanismes de solidarité.

Les missions des mutuelles de santé sont :

- » Les mutuelles participent à la prévention et la promotion de la santé.
- » Les mutuelles revendiquent l'accès à des services de santé de qualité.
- » Les mutuelles occupent également une mission de transformation sociale par sa gestion démocratique et associative qui responsabilise les membres et les fait prendre part aux décisions.
- » les mutuelles influent sur le rapport entre les prestataires de soins et les membres qui ont besoin de leurs services. Elles revendiquent leur accès aux meilleurs services de santé. Ce qui renforce la bonne gouvernance du secteur de la santé.

Les mutuelles sociales comme outil pour atteindre la CSU

La couverture sanitaire universelle consiste à ce que chacun.e ait accès à des services de santé dont il a besoin sans que leurs coûts n'entraînent de difficultés financières pour les usagers.

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) cible trois enjeux majeurs auxquels les systèmes de santé doivent pouvoir répondre :

- » l'accès équitable aux services de santé – tous ceux et celles qui ont besoin des services de santé, quels que soient leurs moyens financiers, doivent pouvoir y accéder ;
- » la qualité – les services de santé doivent être d'une qualité suffisante pour améliorer la santé de ceux et celles qui en bénéficient ;
- » la protection financière – le coût des soins ne doit pas exposer les usagers à des difficultés financières.

Les mutuelles constituent une partie de la réponse aux enjeux de l'extension de la CSU puisqu'elles agissent sur ces trois enjeux.



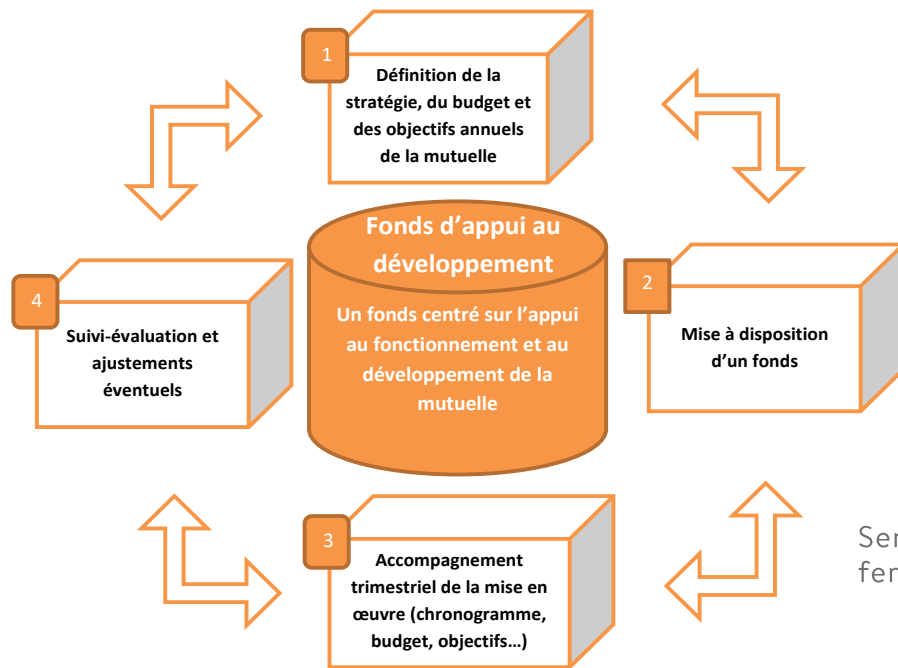
Réunion du CA de la mutuelle de Brénou, Bénin

Professionnalisation des mutuelles de santé au travers des Fonds d'Appui au Développement (FAD)

Dans une perspective d'autonomisation, un fonds d'appui au développement des mutuelles soutient l'internalisation des ressources humaines au sein des mutuelles (animateurs) et des faïtières territoriales (coordinateurs). Il accompagne également les stratégies de promotion et d'accroissement des effectifs mutualistes, notamment par l'extension des partenariats opérationnels des mutuelles (contrats de groupes, actions de sensibilisation avec des acteurs socio-professionnels etc.) et le fonctionnement des organes de gouvernance. Par ailleurs, cet appui cible l'ancrage institutionnel des organisations mutualistes dans leur territoire (collectivités locales, services publics).

Ainsi, les mutuelles et partenaires du projet disposent des ressources humaines et matériels nécessaires pour leur professionnalisation et la mise en œuvre de leurs activités permettant un meilleur ancrage.

Fonds d'appui développement des mutuelles CAP CSU



Sensibilisation d'un groupement de femmes à Bariénoù, Bénin

Amélioration de la relation entre les mutuelles et l'offre de soins

La médecine-conseil comme pivot du système mutualiste

Une équipe constituée d'un infirmier (au Bénin) et de deux médecins (en Guinée) anime le volet médecine-conseil en appui aux mutuelles. Ces acteurs sont en effet chargés de veiller à ce que des soins de qualité soient offerts aux membres des mutuelles de santé. Ils assument cette fonction à travers un appui technique aux mutuelles et la gestion des relations entre ces dernières et les structures de santé conventionnées. L'objectif visé par cette action est double : une mission de santé publique et de protection de la santé pour les mutualistes et indirectement des patient.e.s et des usagers, en s'assurant, par exemple, de la conformité des prescriptions et des médicaments par rapport aux diagnostics posés ; une mission de suivi du bon fonctionnement de la mutuelle en s'assurant, par exemple, de la conformité des coûts des prescriptions médicales et des examens complémentaires.

Réunion de suivi de la convention avec le médecin conseil et le CS de Dalaba, Guinée



Dans l'exécution de son cahier de charges, l'équipe dédiée à la médecine-conseil appuie les mutuelles dans la contractualisation avec les formations sanitaires (FS), assure le suivi mensuel des prestations dans les FS conventionnées, participe aux missions de supervision dans ces FS en collaboration avec les autorités sanitaires, mène des activités de sensibilisation et de formation continue des prestataires de soins et organise des rencontres de concertations trimestrielles entre les différents acteurs : mutualistes, prestataires de soins, autorités sanitaires et administratives, leaders communautaires, etc.

Un rôle clé : l'animateur au sein des mutuelles

L'animateur a pour principale mission d'assurer la gestion quotidienne de la Mutuelle de Santé, sous l'autorité du Président de la mutuelle concernée.

Son rôle est essentiel au quotidien puisqu'il participe au renforcement de capacités de ses membres élu.e.s ainsi qu'à la gestion administrative et financière et à la promotion de la mutuelle et des relations avec les partenaires comme les formations sanitaires. Ainsi, son appui permet de professionnaliser les mutuelles et de collecter les données importantes pour le suivi du projet.

Témoignage

ESSENTIEL : Bonjour, qui êtes-vous ?

Je suis Jonas AGUEWE, animateur de l'Union Communale des Mutuelles de santé de Ouaké.

Quel est votre rôle en tant qu'animateur ?

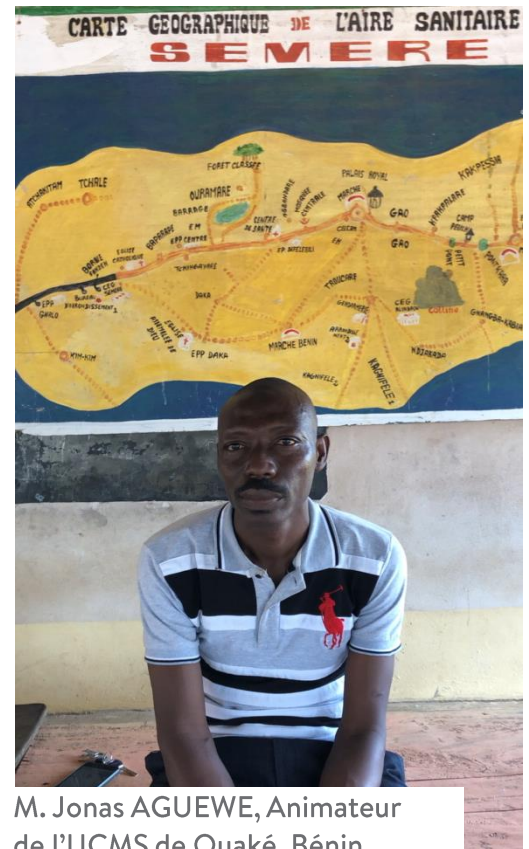
En tant qu'animateur, j'assure la gestion administrative et financière au niveau de l'UCMS. J'assure aussi le suivi et la collecte des données au niveau des mutuelles de base

Depuis votre arrivée, quel(s) changement(s) avez-vous constaté(s) ?

Il y a des changements qui se sont opérés au niveau de l'Union. Il y a l'élaboration des textes de l'Union. Il y a la tenue des instances. L'obtention du compte bancaire et l'élaboration et tenu du journal officiel de l'Union.

En quoi votre travail, auprès des Unions et des mutuelles permet de renforcer la professionnalisation du mouvement mutualiste ?

En fait, avec l'appui de l'animateur, ils sont initiés à tenir à jour les documents [pour la gestion des mutuelles] et sur la base des observations faites, l'animateurs fait des recommandations. Au final, ça rentre dans leurs habitudes de travail. Ils remplissent correctement les registres d'adhésions, bénéficiaires, caisses, banque.



M. Jonas AGUEWE, Animateur de l'UCMS de Ouaké, Bénin

Comment, selon vous, renforcer l'appui pour l'autonomisation et la professionnalisation des mutuelles ? Qu'est ce qu'on pourrait améliorer dans notre appui ?

Ce qu'on pourrait améliorer par la suite, au niveau des mutuelles : organiser des séances de recyclage pour la gestion des mutuelles, pour se familiariser avec les changements qui vont s'opérer, notamment en terme de suivi des données via le Système d'Information et de Gestion (SIG)*

Quelles sont vos difficultés en tant qu'animateur ?

Il y a la saison des pluies, les perturbations dues aux changements climatiques : les voies ne sont pas praticables. Donc pour l'organisation des réunions et au moment des activités champêtres, il est difficile de trouver les mutualistes. Si bien que ça perturbe le calendrier et l'obtention des données pour finaliser.

Séance de sensibilisation de la communauté de Téliélé, Guinée



* Le SIG répond à plusieurs enjeux pour les mutuelles. Il sécurise et facilite la gestion des différentes données. En effet, il permet l'identification des bénéficiaires, le suivi de la base de données des mutualistes, la gestion des données techniques et sanitaires, la sécurisation des mouvements financiers et contribue au renforcement de la communication.

Témoignage de l'Assistant Technique du projet au Bénin : Gerbin SINGBO

Présentez votre rôle dans le cadre du projet

Je suis Assistant Technique en Santé et Protection Sociale sur le projet CAP CSU au Bénin. Et j'ai pour rôle d'appuyer les partenaires dans la planification et la mise en œuvre de leurs activités. Aussi, j'accompagne les organisations partenaires dans leur structuration et fonctionnement d'une part, en matière de mise en place de procédures et d'outils de gestion d'autre part. Tout en participant également au renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du projet au Bénin. Enfin, je représente l'Association ESSENTIEL au Bénin auprès des structures de soins, des ONGs des partenaires techniques et des autorités locales en cas de besoin et en absence du chef de projet.

Qui accompagnez-vous et comment ?

J'accompagne les Unions des Mutuelles de Santé, la Fédération Nationale des Mutuelles Sociales (FENAMUS) et le CONSAMUS à travers un appui aux techniciens recrutés par ces structures.



Quels sont les enjeux du projet et des acteurs que vous accompagnez ?

Les enjeux des 3 UCMS accompagnées sont tout d'abord leur professionnalisation et leur passage à l'échelle mais aussi la structuration des mutuelles et leur autonomisation car un travail d'accompagnement pour les aider à mobiliser suffisamment de ressources financières pour assurer leur frais de fonctionnement et payer leur personnel est nécessaire.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Les efforts d'appuis et d'accompagnements des UCMS commencent à porter leurs fruits. Néanmoins, on constate que les effectifs des mutualistes demeurent faibles en dépit des actions sur le terrain. Mais cela s'explique par le contexte sanitaire et le faible niveau d'information que la population a des mutuelles. Par ailleurs, les responsables des UCMS/mutuelles doivent encore être accompagnés pour s'approprier pleinement le rôle qui est le leur, ainsi un renforcement après d'eux est en cours.

Quelles sont les avancées, bonnes pratiques, que vous avez constatées depuis le début du projet ?

- Les unions ont développé des compétences dans la rédaction et la soumission des appels à projet grâce aux soumissions des dossiers FAD. Les élus mutualistes ont également suivi des formations, dont les modules ont été élaborées par le PASS, sur la gestion des mutuelles
- La redynamisation des mutuelles en difficulté dans les communes s'observe déjà
- L'accroissement de l'implication et la responsabilisation des élus mutualistes dans l'exécution des activités de sensibilisations, de collecte des cotisations et de suivi des prises en charge des bénéficiaires.
- La mise à jour progressivement des outils de gestion et de gouvernance des UCMS et leur archivage.
- L'implication du CONSAMUS dans le projet ARCH



L'actualité au Bénin

Le régime d'assurance maladie fait partie des engagements majeurs du gouvernement à travers la mise en œuvre de son projet «[Assurance pour le Renforcement du Capital Humain](#)» (ARCH) initié en juillet 2019. Dans ce cadre, le Bénin a rendu [l'assurance maladie obligatoire pour tous](#) à partir de janvier 2022 au travers la loi n° 2020-37 du 03 février 2021 portant protection de la santé des personnes en République du Bénin.

Témoignage de l'Assistant Technique du projet en Guinée : Alpha Amadou DIALLO

Présentez votre rôle dans le cadre du projet

Je suis l'Assistant Technique Santé et Protection Sociale d'ESSENTIEL en Guinée. Je suis chargé de coordonner les activités du projet CAP-CSU en appuyant les partenaires de terrain dans la planification et la mise en œuvre de leurs activités, leur structuration et leur fonctionnement. J'assure la gestion du Système d'Information et de Gestion (SIG), le suivi/évaluation du projet en Guinée et le renforcement de capacités des acteurs du mouvement mutualiste.

Qui accompagnez-vous et comment ?

J'accompagne les Mutuelles de Santé Préfectorales et FMG à travers les Médecins Conseils.

Quels sont les enjeux du projet et des acteurs que vous accompagnez ?

Tout d'abord, il s'agit de la structuration du mouvement mutualiste, l'harmonisation des pratiques, la professionnalisation des mutuelles (mise en place et maîtrise des outils de gestion), le développement des effectifs (le passage à l'échelle) et l'autonomie financière de ces mutuelles pour assurer leur pérennisation. Par ailleurs, FMG accompagne l'amélioration de la qualité des soins au niveau des formations sanitaires pour une meilleure prise en charge des mutualistes et promouvoir un bon climat de collaboration entre les mutuelles et les formations sanitaires. Concernant PPSOGUI, il s'agit pour eux d'assurer le plaidoyer au niveau national pour une prise en compte des mutuelles dans les politiques de santé et de protection sociale.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez ?

Malgré l'accompagnement des acteurs, nous rencontrons encore quelques difficultés. La maîtrise du Système d'Information et de Gestion par certains animateurs de mutuelles reste complexe ainsi nous renforçons l'appui là-dessus. La qualité et les délais de transmission des rapports techniques et des éléments de suivi de certaines mutuelles doivent être améliorés. Il est encore nécessaire d'accompagner les élus des mutuelles pour qu'ils s'approprient leurs rôles et responsabilités de manière à être plus proactifs, ceci est un réel enjeu. Par ailleurs, il est nécessaire que PPSOGUI dialogue davantage avec les mutuelles et partenaires.

Quelles sont les avancées, bonnes pratiques, que vous avez constatées depuis le début du projet ?

- 5 Animateurs sur 6 ont maîtrisé le processus de traitement des données collectées sur le terrain et l'élaboration des cartes mutualistes par Publipostage ;
- Les capacités des acteurs du projet ont été renforcées au travers 5 modules relatifs à la gestion des mutuelles, élaborés par le PASS ;
- Les mutuelles ont désormais une compétence en rédaction et gestion de projet grâce au FAD ;
- Les mutuelles apprennent progressivement la gestion de personnel technique ;
- Les outils de gestion des mutuelles sont mis à jour ;
- La mise en place d'un dispositif de Points Focaux Mutualistes permettant d'identifier au sein de chaque Direction Préfectorale de Santé une personne pour améliorer la mobilisation sociale et la remontée des données mutualistes à temps. Ce dispositif commence à porter ses fruits dans 4 mutuelles sur 6.



L'actualité en Guinée

En avril 2021, la loi portant mutualité sociale en république de Guinée a été adoptée à l'unanimité des 93 députés présents à l'assemblée nationale, à la faveur d'une plénière. C'est une évolution significative dans la politique de protection sociale du pays pour laquelle tout l'enjeu actuel est sa mise en application au travers de décrets et autres textes

Pour mieux comprendre... La complémentarité avec nos partenaires

Fraternité Médicale Guinée (FMG) est une organisation à but non lucratif. Elle défend l'accès universel à la santé. FMG bénéficie d'un ancrage fort et démontre ses capacités aussi bien dans la gestion de l'offre de soins associative que dans l'essor de programmes de santé communautaires. Dans le cadre de ce projet, FMG assure, pour le mouvement mutualiste, la conduite du volet offre de soins en Guinée notamment le déploiement de la médecine-conseil, de renforcement de la qualité des soins et de prévention

Le réseau des Promoteurs de la Protection Sociale en Guinée (PPSOGUI), officiellement reconnu depuis février 2014, est une émanation de l'espace de concertation développé par les acteurs du développement de mutuelles en Guinée depuis 2004. Ce réseau a désormais acquis une légitimité nationale et est reconnu institutionnellement. Il est en charge d'accompagner le développement des actions de plaidoyer du mouvement mutualiste en Guinée et est partie prenante des actions de dialogue et de concertation avec l'Etat et les autres acteurs de la société civile.

Le Conseil National des Structures d'Appui aux Mutuelles Sociales (CONSAMUS), est issu d'un cadre de concertation et d'appui aux mutuelles de santé mis en place en 1998 (formellement enregistré en 2015) par les acteurs du développement des mutuelles de santé. Il assure la conduite du volet offre de soins au Bénin notamment le déploiement de la médecine-conseil, de renforcement de la qualité des soins et de prévention

La Fédération Nationale de la Mutualité Sociale du Bénin (FENAMUS) créée en 2014 et formellement reconnue en 2017 est la structure faîtière des mutuelles sociales réunissant les Unions Communales de mutuelles, les Conseils Départementaux des Mutuelles Sociales (CDMS) et les structures d'appui. La FENAMUS a en charge d'accompagner le développement des actions de plaidoyer du mouvement mutualiste au Bénin et porte les actions de dialogue et de concertation avec l'Etat et les autres acteurs de la société civile.

Le Programme d'Appui aux Stratégies Sociales (PASS) : opérationnel depuis 2019, il s'agit d'un pôle d'expertise en santé et protection sociale. Le programme bénéficie du soutien de deux groupements mutualistes français, le groupe Vyv et la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), sous la forme d'une société par actions simplifiées à but non lucratif. Initialement, le Programme appuie le développement des couvertures santé mutualistes, et a élargi son domaine d'intervention aux projets, politiques et systèmes de santé et de protection sociale avec une attention particulière sur les problématiques liés aux femmes et aux enfants.

Vous souhaitez vous engager sur un projet ?

Faites un don ponctuel ou régulier

Soutenez ESSENTIEL en adhérent

Engagez vous à nos côtés, mobilisez les compétences de vos collaborateurs

Rejoignez ESSENTIEL !

Nous recherchons des bénévoles ayant des compétences dans les domaines du sanitaire, du médico-social, de la protection sociale mais aussi des compétences transversales pour accompagner la vie de l'association

Association ESSENTIEL

 29 quai François Mitterrand 44273 Nantes Cedex 2

 +33 2 40 35 31 63

 essentiel-international.org

 contact@essentiel-international.org

Ils sont engagés aux côtés d'ESSENTIEL :

